



Le règlement de copropriété m interdit de louer ou de vendre mon g

Par **DESSOLLES**, le **09/02/2012** à **12:50**

Bonjour,

j etais propriétaire dans un résidence d un appartement et d un garage j au vendu l appartement mais pas le garage les nouveaux propriétaires n en voulais pas , j ai conservé et loué mon garage a des gens exterieur a la copropriété mais voila une clause du règlement dit qu il faut louer ou vendre a résident de la copropriété donc je suis menacé par le syndic et la copropriété afin de renvoyer mon locataire ,ont ils le droit d autre part ils on changer les clés pour entrer dans la copropriété sans m en donner alors que je paie les charge d ascenseur pour acceder au garage ,et enfin maintenant que je ne suis plus propriétaire d un appartement je deviens donc moi aussi une personne exterieur a la copropriété vont ils m interdire aussi l accès a mon lot merci j ai une réunion de copropriétaire le 10 fevrier 2012 je vais deffendre ma cause mais je crais que cela ne finisse au tribunal quel serait mes chances merci et bonne journée a toutes et tous